

Actualités techniques et réglementaires - octobre 2018

Sommaire : pages : 1-2

<u>Actualités techniques et réglementaires nationales</u>	<u>Actualités techniques et réglementaires régionales</u>
<u>TRANSPORTS DE VOYAGEURS</u> page : 3- 4	
Projet de loi d'orientation des mobilités - volet transport de voyageurs.	Point d'actualités concernant la L2
Fiscalité en matière de transport : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Qu'entend t-on par « fiscalité écologique » ? ◦ Référence à la parution d'un arrêté concernant le remboursement de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits énergétiques (TCIPE). ◦ Référence à l'article du code des douanes en application duquel cet arrêté a été pris. ◦ Actualités concernant le versement transport et projet de loi PACTE. 	Référence à des décisions de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires.
Annnonce de la création de stations Gaz Naturel de Ville - Salon de l'automobile des 4 au 14 octobre 2018.	Appel à proposition sur le report modal par la métropole Toulon Provence Méditerranée.
<u>TRANSPORTS DE MARCHANDISES</u> page : 5-6	
Loi d'orientation des mobilités-volet transports de marchandises.	
Annnonce du 8 octobre 2018 concernant le projet de création de vignette poids lourds.	
Fiscalité :référence à un arrêté relatif au remboursement de la TCIPE	Qu'entend t-on par : Enquête Ménages-Déplacements (EMD) ?
Référence au Plan Action pour la croissance et la transformation des entreprises.	
Dates des 8 ème Assises du Port du futur.	Projets régionaux présentés aux 8 ème Assises du Port du futur.
Référence au référentiel de Responsabilité sociétale des entreprises (secteur de la logistique) .	
<u>SECURITE ROUTIERE</u> page 7	
Référence à des Actualités sur le site de la Sécurité routière notamment référence au bilan 2017 de l'ONISR.	Référence à des chiffres sur l'accidentologie au niveau régional.
	Une campagne de communication sur les deux roues a été lancée. Un club régional des deux roues motorisées va être créé.

	<u>OBSERVATOIRE REGIONAL DES TRANSPORTS (ORT PACA) page 8</u>
	Colloque organisé par l'ORT PACA du 22 novembre 2018.
	Référence au journal des transports de l'ORT PACA N°102.
	Référence à une plaquette de l'ORT PACA comprenant des chiffres clefs en matière de transport.
	Vers une nouvelle ergonomie du site de l'ORT PACA.
<u>TRANSPORTS -EQUIPEMENTS INNOVANTS pages 9-10</u>	
Projet de loi d'orientation des mobilités - volet innovation.	
Plan de croissance et transformation des entreprises (PACTE).	Qu'entend t-on par mobilité servicielle ?
Rapport sur commande de monsieur le Président de la République sur les véhicules autonomes.	Appels à projet concernant la « French Mobility »
<u>QUALITE DE L'AIR CLIMAT page 11- 12</u>	
Conseil des ministres européens : préconisations : réduction des émissions de CO2.	Actualités sur le Système d'Information Documentaire de l'Environnement (SIDE) : réductions des émissions de polluants.
Référence au rapport d'octobre 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).	Création de Zones à faibles émissions (ZFE) sur quinze territoires dont celui de Marseille. Qu'entend t-on par : zones à faibles émissions (ZFE) ?
Nouvelle dénomination des carburants	Première conférence régionale pour la qualité de l'air suite à la journée de la qualité de l'air.
<u>PLANIFICATION</u> page 13	<u>PLANIFICATION</u> page 13
Qu'entend t-on par : SRADDET ?	PLU métropolitain
	Avis de l'autorité environnementale en cours sur le PLU métropolitain.
<u>DIVERS</u> page 14	
Loi de finances pour 2019 -volet transport.	

TRANSPORTS DE VOYAGEURS :

Actualités techniques et réglementaires nationales :

► Projet de loi d'orientation des mobilités : le projet de loi précité se trouve à l'examen devant le Conseil d'État en seconde lecture (une saisine a été faite en été et une en octobre 2018). La loi devrait paraître courant 2019 après avoir été présentée en amont au Conseil des Ministres en novembre 2018 et ensuite devant le Parlement (Sénat et Assemblée Nationale). Le dossier de presse peut être consulté sur le site ministériel à cette adresse : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-mobilites-des-solutions-tous-dans-tous-territoires>.

- Sur le volet transport de voyageurs, les ambitions de l'État sont de « faciliter les déplacements du quotidien », « accélérer la transition énergétique par une politique en faveur des modes propres ».
- « L'ouverture de l'accès aux données voyageurs en temps réel des services de transport pour 2020, 2021 » est un des objectifs à atteindre.
Source : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>.

► Fiscalité en matière de transport :

- Qu'entend t'on par fiscalité écologique ? :

« La fiscalité écologique comprend l'ensemble des impôts, taxes et redevances dont l'assiette est constituée par un polluant ou, plus généralement, par un produit ou un service qui détériore l'environnement ».

Vous pouvez trouver des informations à cette adresse :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/fiscalite-environnementale>.

- L'arrêté du 10 septembre 2018 pris en application des dispositions de l'article 265 octies du code des douanes est paru au journal officiel et peut être consulté sur le site de Legifrance : www.legifrance.gouv.fr.
- Source : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31222>.

- Qu'est ce que l'article 265 octies du code des douanes stipule ?

« Les exploitants de transport public routier en commun de voyageurs peuvent obtenir, sur demande de leur part, un remboursement de la taxe intérieure de consommation sur le gazole dans la limite de 15 000 litres par semestre et par véhicule affecté à ce transport. Le taux et la période de remboursement sont fixés conformément aux cinquième et septième alinéas de l'article 265 septies. Les exploitants de transport public routier en commun de voyageurs concernés adressent leur demande de remboursement au service des douanes à partir du 22 juillet et du 22 janvier suivant respectivement le premier et le second semestre de la période au titre de laquelle le remboursement est sollicité et au plus tard dans les trois ans qui suivent à compter de ces dates ». Il stipule que « les modalités d'application de cet article sont fixées par décret ». Extraits de :

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006615158&cidTexte=LEGITEXT000006071570&dateTexte=20021231)

[idArticle=LEGIARTI000006615158&cidTexte=LEGITEXT000006071570&dateTexte=20021231](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006615158&cidTexte=LEGITEXT000006071570&dateTexte=20021231).

- Eléments de fiscalité liée au transport :

« Le versement transport devient obligatoire pour certaines entreprises dans le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises.

Qu'entend t'on par versement transport ?

- Le versement transport est une contribution locale des employeurs qui permet de financer les transports en commun ».
- « Cette contribution est recouvrée par l'Urssaf au titre des cotisations sociales pour être reversée aux autorités organisatrices de transports (commune, département, région, etc) » :
<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31031> ;
<https://www.economie.gouv.fr/plan-entreprises-pacte>.

► A l'occasion du Salon de l'automobile qui a eu lieu des 4 au 14 octobre 2018, la création de stations de Gaz Naturel de Ville (GNV) a été annoncée par le gouvernement afin de développer la mobilité propre.
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/mondial-lauto-2018-mobilite-propre-est-lhonneur>.

Vous pouvez trouver ces informations sur le site de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/actualites>.

Actualités techniques et réglementaires régionales :

► Vous pouvez consulter les avis de l'Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires et Routières (ARAFER) suivants :

[avis-2018-070-d2018-185](#) ;
[avis-2018-069-d2018-184](#) qui concernent PACA.

Ils sont consultables à ces adresses :

<http://www.arafer.fr/wp-content/uploads/2018/09/avis-2018-070-d2018-185-version-publique.pdf>
<http://www.arafer.fr/wp-content/uploads/2018/09/avis-2018-069-d2018-184-version-publique.pdf>.

« Il s'agit de projets de décisions de la Région PACA d'interdiction du service déclaré par la société FlixBus France d'une part, sur la liaison entre Avignon et Marseille et d'autre part sur la liaison Marseille et Toulon ».

► « S'agissant de la mise en service de la rocade L2 Nord, le sens intérieur de l'A7 vers l'A50 (Aix-Aubagne) de 4,5 kilomètres a été ouvert à la circulation le 17 octobre 2018 à 6h30 ».

« Entre le 23 octobre 2018 et le 25 octobre 2018, l'intégralité de la rocade sera ouverte aux automobilistes qui pourront alors contourner le centre-ville de Marseille » :

Vous pouvez trouver ces informations à cette adresse :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/la-l2-nord-est-ouverte-la-circulation-du-sens-a11338.html>.

► « Un appel à propositions a été lancé par la Métropole Toulon Provence Méditerranée. L'objectif visé par cet appel à propositions est d'augmenter le report modal sur les transports collectifs dans les quartiers de la Politique de la Ville ».

Vous pouvez trouver des informations à cette adresse : <http://www.var.gouv.fr/augmenter-le-report-modal-sur-les-transport-a7416.html>.

TRANSPORT DE MARCHANDISES

Actualités techniques et réglementaires nationales

► Projet de loi d'orientation des mobilités :

- Sur le volet transport de marchandises, les objectifs de l'État sont de « renforcer l'efficacité du transport de marchandises dans l'économie française », à « accélérer la transition écologique, en poursuivant la politique de rééquilibrage modal en faveur des modes propres pour les marchandises », « à conforter les places portuaires dans la concurrence mondiale ». Source : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>.

► Vignette poids lourds et projet de loi d'orientation des mobilités :

Il n'y aura pas d'inscription de la création d'une vignette poids lourds dans loi d'orientation des mobilités :

- l'information a été confirmée le 8 octobre 2018 par madame Elisabeth Borne, ministre en charge des transports ;
- l'instauration d'une vignette poids lourds relève plutôt selon ses propos d'une loi de finances.

Source : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>.

► L'arrêté du 10 septembre 2018 pris en application des dispositions de l'article 265 septies du code des douanes est paru au journal officiel. Il peut être consulté à ces adresses : www.legifrance.fr et <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31222>.

► Le Plan de croissance et transformation des entreprises a été adopté par l'Assemblée nationale en première lecture. Ce texte peut être consulté à cette adresse :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do?idDocument=JORFDOLE000037080861&type=general&typeLoi=proj&legislature=15>.

► Les 8^{ème} Assises du Port du futur ont eu lieu les 25 et 26 septembre 2018.

Vous pouvez consulter le programme de cet événement à cette adresse :

https://www.cerema.fr/system/files/documents/2018/10/Port_du_Futur_Programme_18_v_definitive.pdf ;
<https://www.portdufutur.fr/>.

► Le référentiel de Responsabilité sociétale des entreprises en logistique (RSE) et ses fascicules publiés par le Ministère viennent de paraître, ils sont consultables à cette adresse :

[https : // www.ecologique-solidaire.gouv.fr/referentiel-responsabilite-societale-des-entreprises-rse-en-logistique](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/referentiel-responsabilite-societale-des-entreprises-rse-en-logistique).

Qu'entend t-on par responsabilité sociétale des entreprises ? : « la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) représente l'intégration, dans le monde de l'entreprise, des principes du développement durable et de ses trois piliers : environnement, social, économie. Telle que définie dans des standards internationaux, la RSE est composée de sept champs d'action : gouvernance, droits de l'Homme, social, environnement, loyauté des pratiques, enjeux liés aux clients / consommateurs, implication dans les territoires » : extraits de [https : // www.ecologique-solidaire.gouv.fr/referentiel-responsabilite-societale-des-entreprises-rse-en-logistique](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/referentiel-responsabilite-societale-des-entreprises-rse-en-logistique).

Actualités techniques et réglementaires régionales

► S'agissant des 8ème Assises du Port du futur, vous pouvez consulter des projets régionaux à cette adresse : <https://www.portdufutur.fr/actualites/projets-innovants-du-monde-portuaire>.

► Qu'entend t-on par « Enquête Ménages Déplacements » ?

« Les enquêtes ménages déplacements (EMD) ont été développées dans les années 1970 par le CERTU afin de quantifier et qualifier tous les déplacements des habitants des villes françaises.

Il s'agit d'une « photographie » précise des déplacements réalisés des habitants d'un territoire, un jour moyen de semaine. Tous les modes de transports sont recensés (transports en commun, marche à pied, deux roues, voiture...). Vous trouverez ces informations à cette adresse :

<http://www.agam.org/fr/dossiers-agam/archives-dossiers/deplacements.html>.

SECURITE ROUTIERE

Actualités techniques et réglementaires nationales :

► Les actualités figurant sur le site de la Sécurité routière peuvent être consultées à cette adresse :
<http://www.securite-routiere.gouv.fr/la-securite-routiere/actualites>.

► Les chiffrages en terme de sécurité routière peuvent être consultés à ces adresses :
<http://www.securite-routiere.gouv.fr/medias/espace-presse/publications-presse/hausse-de-la-mortalite-sur-les-routes-de-france-en-septembre-2018>.

Actualités techniques et réglementaires régionales :

► Les chiffrages en terme de sécurité routière peuvent être consultés à ces adresses :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-chiffres-mensuels-de-la-securite-routiere-de-a323.html>.

► Une campagne de communication sur les deux roues motorisées a été organisée par la DREAL PACA.
Source DREAL PACA.

► Un club régional des deux roues motorisées va être créé en mars 2019.
Source DREAL PACA.

OBSERVATOIRE REGIONAL DES TRANSPORTS DE LA REGION PACA (ORT PACA)

- ▶ L'ORT PACA organise un colloque le 22 novembre 2018 sur la qualité de l'air. Il se tiendra à Marseille. <https://www.ort-paca.fr/>.
- ▶ L'ORT PACA a publié le journal des transports N°102.
- ▶ L'ORT PACA a publié une plaquette concernant les chiffres clefs du transport en région PACA par modes de transports.
- ▶ L'ergonomie du site de l'ORT PACA est en cours de modernisation.

TRANSPORTS INNOVANTS/ EQUIPEMENTS INNOVANTS

Actualités techniques et réglementaires nationales:

► Le projet de loi d'orientation des mobilités prévoit les moyens pour mettre en service les véhicules autonomes : <https://www.gouvernement.fr/action/pacte-le-plan-d-action-pour-la-croissance-et-la-transformation-des-entreprises>.

- Sur le volet innovation, le gouvernement a lancé la « French mobility » : « mobilité Française » qui « a pour objectif de permettre le développement et la diffusion de l'innovation dans les mobilités du quotidien. En outre, un cadre juridique adapté aux nouveaux services de mobilité va être défini ».

► « Le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) : dans son volet sur le transport et l'innovation, prévoit la « possibilité de mener des expérimentations avec des conducteurs inattentifs ou opérant le véhicule à distance (depuis un centre de contrôle déporté par exemple) ». « La mesure précisera le régime de responsabilité pénale applicable à ces expérimentations. Elle prévoit la construction d'un socle de connaissances et d'outils partagés entre les acteurs publics et privés afin de démontrer la sécurité et de faire évoluer les technologies de mobilité autonome ».

Vous pouvez trouver des informations vers ces adresses :

- <https://www.economie.gouv.fr/plan-entreprises-pacte> ;
- <https://www.economie.gouv.fr/loi-pacte-encourager-innovation-france>.
- <https://www.gouvernement.fr/action/pacte-le-plan-d-action-pour-la-croissance-et-la-transformation-des-entreprises>.

► « Un rapport a été commandé en octobre 2018 par monsieur le Président de la République Emmanuel Macron sur les atouts et faiblesses des véhicules autonomes ». Vous pouvez trouver cette information à cette adresse :

<https://www.gouvernement.fr/voitures-autonomes-un-rapport-pour-developper-la-filiere-automobile-francaise>.

► Appels à projets de l'ADEME : l'Ademe lance un appel à projets portant sur les « expérimentations pour le développement de la mobilité servicielle ».

Qu'entend t-on par « mobilité servicielle » ?

La mobilité servicielle est aussi appelée MaaS ou « Mobility as a Service ». « Elle contribue à limiter l'usage du véhicule particulier ».

« Les candidats souhaitant répondre à cet appel à projet de l'ADEME ont jusqu'au 31 janvier 2019 pour déposer leur dossier ».

« Le cahier des charges et ses annexes » sont consultables à cette adresse :

<https://appelsprojets.ademe.fr/aap/EDMS2018-77>.

► « French Mobility, initiative du ministère chargé des Transports s’inscrit dans la dynamique «innovation» des Assises nationales de la mobilité, organisées fin 2017 ».

« Des appels à projets ont été lancés » dans ce cadre :

[https : //www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Cahier%20des%20charges_AAP%20d.%C3%A9rogations%20l%C3%A9gislatives%26reglementaires%20FM_250092018.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Cahier%20des%20charges_AAP%20d.%C3%A9rogations%20l%C3%A9gislatives%26reglementaires%20FM_250092018.pdf)

[https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/french-mobility.](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/french-mobility)

QUALITE DE L'AIR/CLIMAT.

Actualités techniques et réglementaires nationales :

► « Le Conseil des ministres européens de l'environnement qui a eu lieu récemment en octobre 2018 a fixé une nouvelle ambition pour la réduction des émissions de CO₂ des voitures neuves en adoptant un objectif de (-) 35 % en 2030 par rapport à 2021, relevant ainsi l'objectif initialement proposé par la Commission européenne qui était de (-) 30 %.

L'objectif intermédiaire est de (-) 15 % en 2025 » :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.10.10%20CP%20FdR%20BP%20R%C3%A9duction%20CO2%20V%C3%A9hicules.pdf>.

► Le Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC) a publié, le 8 octobre 2018, son rapport sur « Les impacts d'un réchauffement climatique global de 1,5 °C par rapport à 2 °C et les trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre à suivre pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, dans le cadre plus général du développement durable et de l'éradication de la pauvreté » :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/quil-faut-retenir-du-rapport-du-giec-sur-rechauffement-climatique>.

► Les zones à faibles émissions (ZFE) se déploient sur les territoires notamment sur quinze territoires dont celui de la région PACA :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/lutte-qualite-lair-gouvernement-et-15-territoires-sengagent-ensemble-deploiement-zones-faibles> ;

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.10.08_CP_Deploiement-ZFE.pdf.

Qu'entend t-on par zones à faibles émissions ?

« Les Zones à Faibles Émissions (ZFE) sont des zones dont l'accès est réservé aux véhicules les moins polluants, sur la base du système de vignettes Crit'air. La mise en place d'une ZFE est décidée par les collectivités locales, qui en définissent les critères de leur choix : la délimitation géographique, les catégories et classes de véhicules concernés, les modalités horaires, la progressivité des règles dans le temps et les dérogations octroyées » :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/lutte-qualite-lair-gouvernement-et-15-territoires-sengagent-ensemble-deploiement-zones-faibles>.

► « A partir du 12 octobre 2018, la dénomination des carburants dans les stations-service va changer, dans le cadre de l'harmonisation des noms de carburants à travers tous les pays de l'Union européenne et sept pays voisins (Islande, Liechtenstein, Macédoine, Norvège, Serbie, Suisse et Turquie) » :

◦ <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A12954>.

◦ <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/carburants-nouvel-etiquetage-europeen-a-pompe>.

Actualités techniques et réglementaires régionales :

► Vous pouvez trouver des actualités sur le volet transport sur le système d'information

documentaire de l'environnement à cette adresse :

<http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRPACA/accueil-paca.aspx>.

Vous pouvez notamment y lire que le gouvernement s'est engagé à réduire les émissions des véhicules polluants.

► La première conférence régionale pour la qualité de l'air a eu lieu le 19 septembre 2018 :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/1ere-conference-regionale-pour-la-qualite-de-l-air-a11174.html>.

► « L'Agenda Environnemental, est un plan porté par le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence ».

Vous pouvez trouver des informations à ces adresses :

- <https://www.departement13.fr/agenda-environnemental/>.
- <http://www.paca.cci.fr/info-veille-economique—aix-marseille-provence—un-plan-quinquennal-pour-l-environnement-7602.php>.

PLANIFICATION

Actualités techniques et réglementaires nationales :

► Le «Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires » (SRADDET) s'impose au Plan Local Urbain (PLU).

Vous trouverez des informations à ces adresses :

- <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/lorganisation-mobilite-en-france> ;
- http://franceurbaine.org/sites/default/files/travaux/tout_savoir_sur_le_sraddet_0.pdf.

Qu'entend t-on par SRADDET ?

« La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) crée un nouveau schéma de planification : le SRADDET. Ce schéma constitue un document intégrateur portant sur l'aménagement, la mobilité, l'énergie et la lutte contre le changement climatique. Le SRADDET s'applique à l'ensemble du territoire national, hors Ile-de-France, Corse, et des outre-mer ».

« Le SRADDET se substitue à divers documents sectoriels de planification, dont le SRCAE. Le SRADDET devra en reprendre les éléments essentiels, et notamment des objectifs en termes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, de lutte contre la pollution atmosphérique, de maîtrise des énergies et de développement des énergies renouvelables et de récupération ».

Actualités techniques et réglementaires régionales :

► Concernant le PLUi métropolitain, vous pouvez trouver des informations à ces adresses :

- <http://www.marseille-provence.fr/index.php/un-clic/plan-local-d-urbanisme-intercommunal>.
- <http://www.marseille-provence.fr/index.php/un-clic/plan-local-d-urbanisme-des-communes>.

► L'avis de l'Autorité environnementale est en cours sur le PLU métropolitain.

Source DREAL PACA.

DIVERS :

► Loi de finances pour 2019 : « la loi de finances pour 2019 définit les parts budgétaires pour l'année 2019 pour les Ministères de la transition énergétique et de la Cohésion des territoires ».

« Le Gouvernement, dans son projet de loi de Finances 2019, souhaite « augmenter en 2019 les crédits en faveur des bonus électriques et de la prime à la conversion de plus de 47% par rapport à la loi de finances pour 2018 ».

« En outre, des taxes sont supprimées ».

Cette loi peut être consultée à ces adresses :

- https://www.economie.gouv.fr/files/files/Actus2018/dp_plf2019.pdf.
- <https://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do?idDocument=JORFDOLE000037426644&type=general&typeLoi=proj&legislature=15>.